

PÔLE D'ACTIVITÉS ET DE SOINS ADAPTÉS (P.A.S.A)



Livret d'information et d'accueil

**Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes E.H.P.A.D. « AU SAVEL »
Etablissement Public**

**459, Route de berre 06390 CONTES
Tél : 04 93 91 66 70 Site internet : www.ausavel.fr
Mail : ausavel@orange.fr**

Approuvé par les membres du Conseil de Vie Sociale en séance du 28 octobre 2019

Approuvé par les membres du Conseil d'Administration en séance du 29 octobre 2019

Table des matières

1. Le Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (P.A.S.A)	3
2. Les missions du PASA	3
a. Les personnes accueillies au PASA.....	3
b. Critères d'accueil.....	4
c. Interruption de l'accueil au PASA	4
d. Intégration du projet PASA dans le PVI.....	4
e. Les locaux mis à disposition	5
Localisation géographique :	5
3. Modalités de fonctionnement du PASA	9
a. Le personnel du PASA	9
b. Le rôle des intervenants.....	9
1. L'assistant de soins en gérontologie.....	9
2. L'ergothérapeute	9
3. La psychologue	10
4. L'animatrice	10
5. L'infirmière coordonnatrice et les cadres de santé.....	10
6. Le médecin coordonnateur	10
7. L'équipe infirmière	10
4. L'accompagnement à effet thérapeutique non médicamenteux	11
5. L'accompagnement personnalisé de vie et de soins	11
6. Activités proposées	11
a. Activités physiques et de bien-être	11
b. Activités de stimulation cognitives	12
c. Activités d'expression et de communication :	12
d. Ateliers sensoriels	13
e. Activités socioculturelles et ludiques.....	13
7. Journée Type	14
ANNEXE – Recueil de consentement participation PASA	15

1. Le Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (P.A.S.A)

Le pôle d'activité et de soins adaptés (P.A.S.A.) est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées durant la journée, de 9h à 17h, des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives aux résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés.

Le programme d'activités est élaboré par un ergothérapeute et/ ou un psychologue en collaboration avec les ASG et animateurs, sous la responsabilité du médecin coordonnateur.

Ce pôle sera ouvert 4 jours /7, après une période d'ouverture à 1 jours / semaine. Il accueillera, selon les besoins des personnes, 12 résidents de l'EHPAD.

Chaque personne concernée pourra bénéficier de une à plusieurs demi-journées par semaine d'activités et de soins adaptés.

Le P.A.S.A n'est pas ouvert à un recrutement extérieur.

2. Les missions du PASA

Ce projet PASA répond à des besoins identifiés Au Savel. Il a pour objectif d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé en fonction des besoins des résidents, notamment pour faire diminuer les manifestations de l'humeur et les troubles du comportement

Il s'articule autour d'objectifs ciblés :

- Personnaliser la prise en soins,
- Entretenir les facultés restantes pour préserver l'autonomie,
- Stimuler les fonctions sensorimotrices,
- Renforcer le lien social à travers la rencontre d'un groupe de résidents au PASA,
- Préserver l'identité et maintenir les repères,
- Retrouver une dignité et une estime de soi pour les résidents face à la diminution de leurs facultés cognitives et psychiques.

a. Les personnes accueillies au PASA

Le P.A.S.A accueille des résidents :

- Souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée compliquée de symptômes psycho-comportementaux modérés qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents,
- Après un bilan pluridisciplinaire sous la responsabilité du médecin coordonnateur, concernant les troubles observés ; il s'appuiera sur une évaluation chiffrée : le NPI-ES et, en cas d'agitation, de l'échelle d'agitation de Cohen-Mansfield.

b. Critères d'accueil

L'accueil nécessite qu'au préalable :

- Le diagnostic ait été posé et son annonce faite,
- Le consentement de la personne ait été activement recherché, ainsi que l'adhésion de la famille ou de l'entourage proche (*cf. annexe*)
- Une évaluation en équipe pluridisciplinaire
- Les objectifs de prise en soins dans le PASA soient inclus dans le projet de vie individualisé de la personne concernée, avec réévaluation semestrielle.

Le livret d'accueil de l'EHPAD précise les modalités de fonctionnement du P.A.S.A.

c. Interruption de l'accueil au PASA

Le maintien de l'accompagnement au PASA se posera si les réévaluations régulières font apparaître que la personne concernée :

- Présente une évolution des troubles incompatibles avec les activités proposées,
- Présente une perte d'autonomie importante,
- Présente une incompatibilité relationnelle avec les autres personnes accueillies au PASA,
- N'obtient plus aucun bénéfice du temps passé au PASA
- Ne souhaite plus participer au PASA

d. Intégration du projet PASA dans le PVI

Le projet de vie du résident précisera la date d'intégration du résident au PASA, la durée définie de sa participation ainsi que les objectifs recherchés.

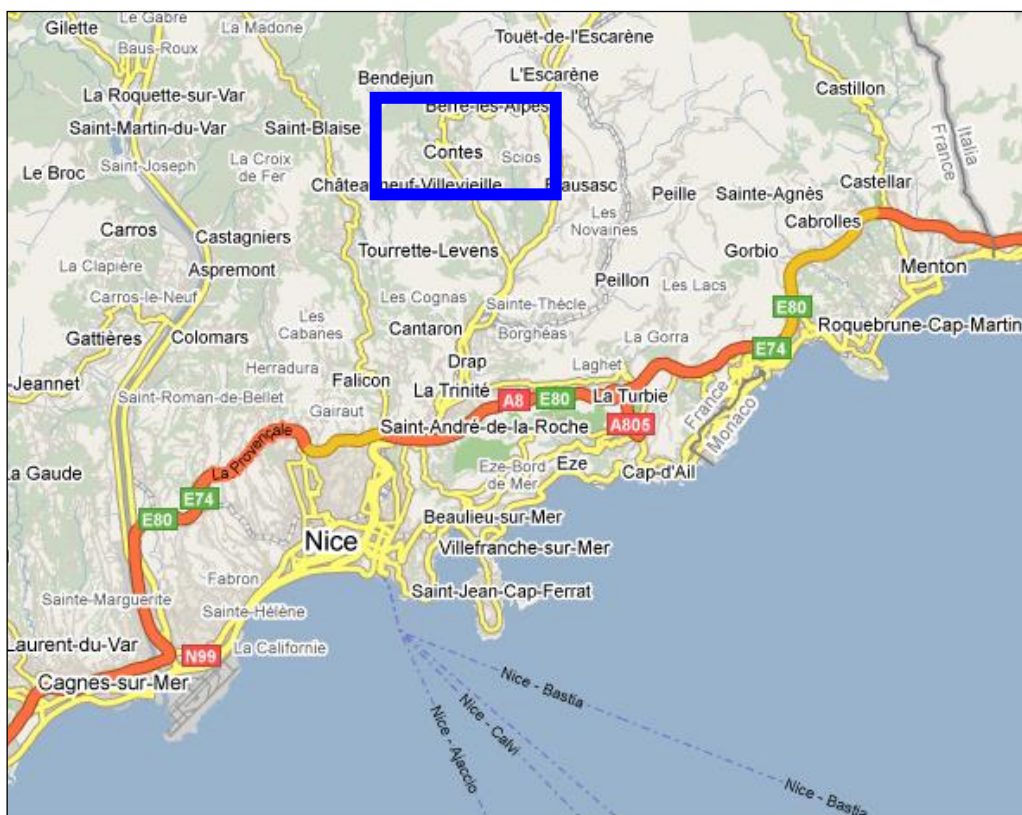
- Le médecin coordonnateur valide l'entrée au PASA et son interruption
- Le consentement famille/ résident est recueilli

Il sera précisé :

- Le nombre de jours de présence au PASA
- Le type d'activités dispensées
- L'évaluation trimestrielle

e. Les locaux mis à disposition

Localisation géographique :



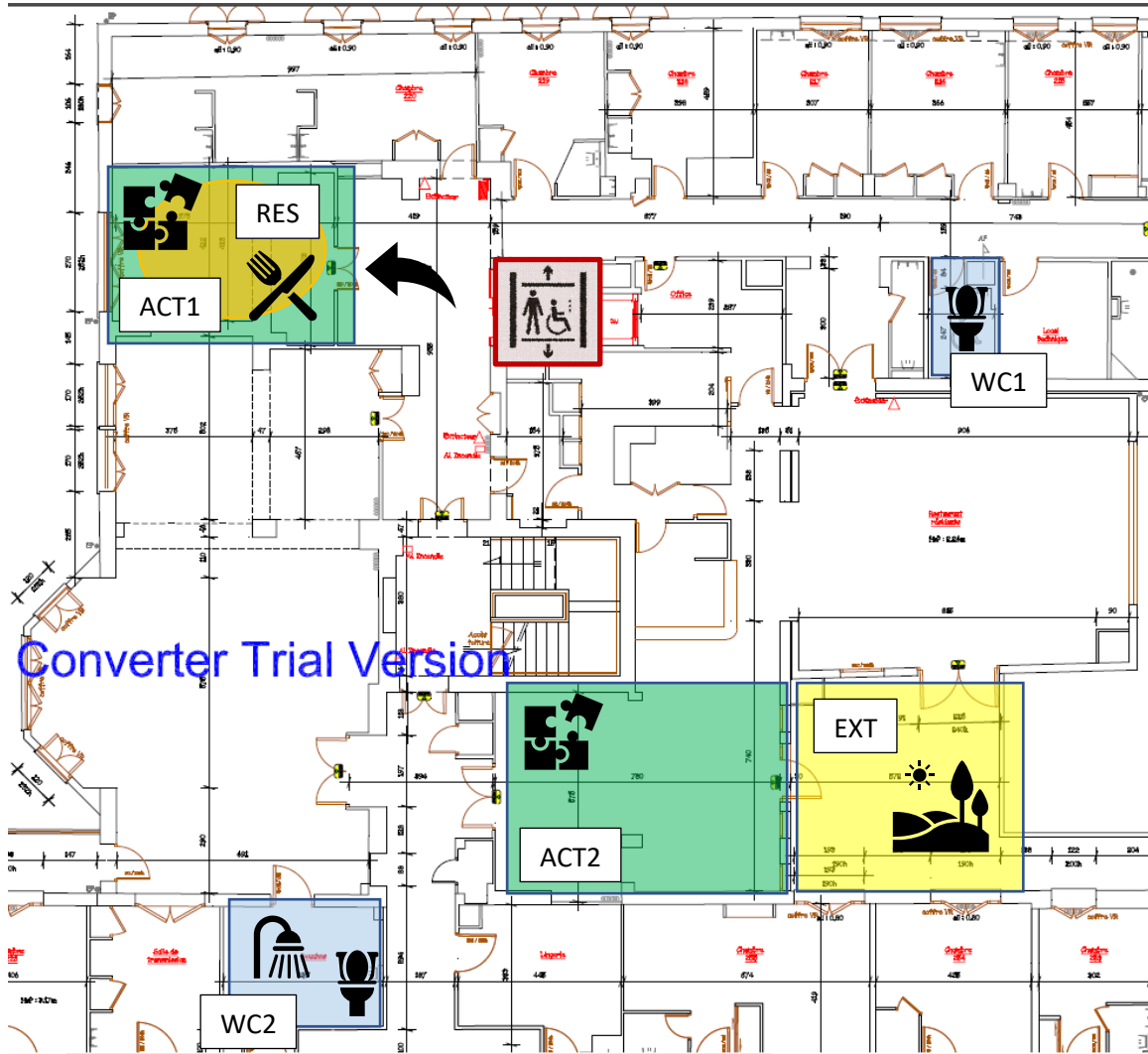
L'EHPAD situé à 16 km de Nice dans une zone rurale, jouit d'une implantation agréable dans un cadre de verdure. Le jardin, l'exposition et le calme sont des atouts non négligeables de l'établissement. De plus, l'accès est facilité par un réseau de lignes de bus Nice–Contes (16 navettes par jour). La commune de Contes s'est dotée de deux ascenseurs inclinés reliant le Centre-Ville au vieux village.

Vue extérieure de l'établissement :



EHPAD AU SAVEL : INSTALLATION D'UN PASA DESCRIPTION DES ESPACES UTILES

Le PASA sera de type « éclaté » est localisé au 2^{ème} étage de notre établissement, où des locaux spécifiques lui sont dédiés. **Ci-après le plan des espaces utiles qui le composeront :**



Légende :

	Salle d'activités
	Restauration
	Espace extérieur (terrasse)
	Ascenseur (PMR)
	WC (PMR)

Nota bene : locaux prévus au cahier des charges des PASA

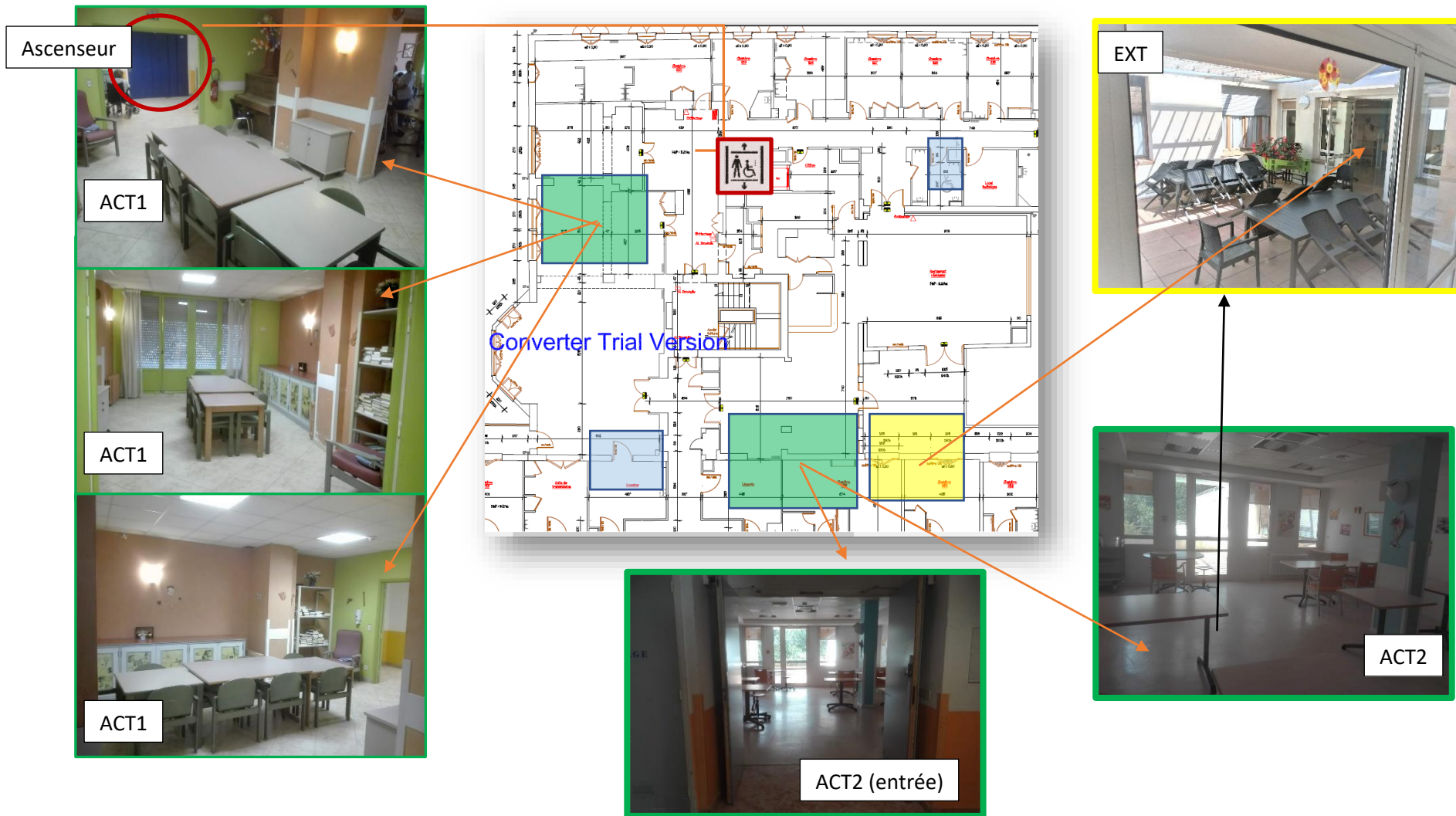
- une entrée adaptée ;
- un espace « salon » dédié au repos et à certaines activités collectives ;
- espace « repas » avec office ;
- au moins deux espaces d'activités adaptées ;
- deux WC, dont un avec douche ;
- des locaux de service nécessaires au fonctionnement du pôle ;
- d'un jardin ou d'une terrasse.

Le PASA dispose des locaux suivants :

- une entrée dédiée, en vis-à-vis direct de l'ascenseur qui dessert le côté sud du bâtiment d'hébergement du niveau -1 (rez-de-jardin) jusqu'au niveau +2 (2^{ème} étage), le rendant ainsi parfaitement accessible à tous les résidents ;
- deux salles d'activités (ACT1 et ACT2) ;
 - la salle ACT1 sera utilisée comme salle à manger (RES) ;
 - la salle ACT 2, utilisable à partir de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, est en liaison directe avec une terrasse (extérieur = EXT) ;
- un WC adapté aux personnes mobilité réduite (WC1) ;
- un WC adapté aux personnes mobilité réduite avec douche (WC2) ;
- des locaux de services nécessaires au fonctionnement du pôle, mutualisés ici avec ceux déjà existant du 2^{ème} étage de l'EHPAD ;
- terrasse (EXT), accessible depuis la salle ACT2.

Cet ensemble représente une **surface globale d'environ 120 m²**, répartis comme suit :

Type de local	Désignation sur le plan	Surface utile (m ²)
Salle d'activités 1	ACT1	25
Salle d'activités 2	ACT2	45
Restauration	RES	0 (cf. ACT1)
Espace extérieur (terrasse)	EXT	32
WC (PMR)	WC1	5
WC (PMR) + douche	WC2	16
SURFACE UTILE TOTALE (hors circulations et locaux de services)		123 m ²



3. Modalités de fonctionnement du PASA

Le fonctionnement du pôle nécessite la constitution de groupes homogènes de personnes selon la nature des troubles du comportement.

En Septembre 2019, l'ouverture du PASA est planifiée 1 jour par semaine puis 4 jours par semaine (lundi, mardi jeudi et vendredi) à partir d'Octobre 2019 hors jours fériés

Le P.A.S.A ouvrira de 09h00 à 17h00, l'accueil sera effectif de 09h30 à 16h30

Les personnes bénéficiant d'un accueil au PASA seront accompagnées jusqu'aux locaux par une Assistante de Soins en Gériatrie

a. Le personnel du PASA

Les professionnels rattachés au fonctionnement du PASA Au Savel sont :

- Médecin coordonnateur,
- Cadres,
- IDEC,
- Assistants de Soins en Gériatrie – ASG,
- Ergothérapeute,
- Psychologue,
- animateurs, Aide Médico-Psychologique (AMP).

b. Le rôle des intervenants

1. L'assistant de soins en gériatrie

Les ASG sont présents en permanence au sein du PASA, où ils assurent, en collaboration avec les autres membres de l'équipe, l'accueil des personnes concernées et la conduite des ateliers du PASA. L'ASG propose un accompagnement des personnes dans le but de maintenir leurs capacités d'autonomie et de réduire les troubles du comportement. L'ASG agit sous la responsabilité du médecin coordonnateur et du cadre de santé.

2. L'ergothérapeute

L'ergothérapeute anime certaines activités au sein du PASA. Le rôle de l'ergothérapeute consiste à maintenir, à restaurer et à permettre les activités de manière sécurisée, autonome et efficace. Il prévient ou réduit les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en EHPAD.

3. La psychologue

La psychologue participe à l'admission des personnes accueillies au sein du PASA. Elle anime certains ateliers du PASA. La psychologue contribue au bien-être et à l'autonomie des personnes accueillies afin d'être à leur écoute, d'analyser les problèmes de comportement et de l'humeur. Elle a un rôle de soutien et d'information auprès des personnes accueillies et des familles.

4. L'animatrice

L'équipe d'animation interviendra dans les activités qui facilitent la communication, l'adaptation au changement et plus généralement la mise en œuvre d'une vie sociale. Leurs ateliers encouragent l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par des techniques variées : expression corporelle, atelier d'écriture, multimédias, activités artistiques et culturelles...

5. L'infirmière coordonnatrice et les cadres de santé

Ils interviendront dans la validation du fonctionnement du PASA (nombre de jours d'accueil par personne, type d'activités prioritaires, durée de prise en soins au PASA) en lien avec le médecin référent et l'équipe infirmière. Il participe à l'élaboration et à la réévaluation des projets de vie personnalisés.

6. Le médecin coordonnateur

La coordination médicale du PASA est sous la responsabilité du médecin coordonnateur. Il participe à l'évaluation médicale et cognitive des personnes accueillies. Il intervient après une évaluation établie en équipe pluridisciplinaire, dans la prescription du PASA, puis reste en lien avec l'équipe du PASA qui pourra le solliciter en cas de difficulté particulière ou de situations d'urgences.

7. L'équipe infirmière

L'équipe infirmière s'assure de la distribution et de la prise des médicaments lors du repas du midi en collaboration avec les ASG du PASA. Les infirmiers pourront intervenir ponctuellement pour gérer des situations d'urgence. Si la personne accueillie présente une problématique de santé, l'infirmier(e) est sollicité(e) pour évaluer la situation et prendre les décisions nécessaires.

4. L'accompagnement à effet thérapeutique non médicamenteux

Le PASA proposera des activités individuelles ou collectives aux personnes accompagnées. L'accent sera mis sur un accompagnement à effet thérapeutique non médicamenteux :

- Proposer des activités individuelles et/ou collectives qui concourent au maintien de l'autonomie, à la stimulation des fonctions cognitives, à la préservation des repères et de l'identité ainsi qu'au maintien du lien social.
- Favoriser la réduction de la symptomatologie anxiodépressive des résidents, en mettant en lumière leurs capacités préservées favorisant l'estime de soi

Par exemple :

- Des ateliers autour de l'activité des repas : préparation des denrées, dressage de table, vaisselle...
- Des activités physiques pour travailler sur les capacités fonctionnelles : éveil musculaire, marche accompagnée...
- Des activités de vie quotidienne : toilette, habillage, choix des vêtements, ménage, pliage du linge...
- Des ateliers de bien être : esthétique, relaxation...
- Des activités cognitives : stimulation de la mémoire, mobilisation des fonctions sensorielles, lecture de l'actualité...
- Des activités créatrices : écoute musicale, dessin...
- Des activités ludiques pour maintenir du lien social entre les résidents

5. L'accompagnement personnalisé de vie et de soins

Le programme d'activités est élaboré sous la responsabilité de l'IDEC, en lien avec l'équipe du PASA et validé par le médecin coordonnateur.

Ce programme s'intègre dans le projet de vie de la personne au sein de l'EHPAD AU SAVEL. L'accompagnement est régulièrement réévalué et adapté en fonction des besoins du résident. La synthèse et la transmission des informations concernant le résident sont mentionnées dans un « Dossier PASA ».

6. Activités proposées

a. Activités physiques et de bien-être

- Obtenir une meilleure ventilation (travail de l'appareil respiratoire)
- Entretien la force musculaire et la masse musculaire,
- Entretien l'intégrité des articulations et leur souplesse,
- Stimuler la digestion, le transit, les fonctions cardiaques,
- Améliorer l'adresse et la coordination (équilibre, activité biannuelle),
- Augmenter sa conscience corporelle (schéma corporel) et la gestion de sa fatigue (connaissance de soi),
- Entraîner à l'écoute et à la compréhension de consigne simple,
- Faciliter la communication : aller vers les autres...

Exemples :

- Eveil musculaire,
- Marche accompagnée
- Ateliers esthétiques,
- Atelier relaxation

b. Activités de stimulation cognitives

Ces activités portent sur la mémoire personnelle, culturelle, l'orientation dans le temps et dans l'espace, l'actualité, la gestion...

- Réactiver des connaissances ou procédures antérieures utilisées,
- Compenser des défaillances par l'utilisation de fonctions encore compétentes,
- Utiliser et optimiser les ressources résiduelles,
- Maintenir l'attention et développer la concentration,
- Favoriser les apprentissages,
- Favoriser les échanges et la communication

Exemples :

- Atelier corps et esprit
- Atelier de stimulation des fonctions cognitives

c. Activités d'expression et de communication :

L'expression et la communication ne passe pas que par les mots, elle passe aussi par le regard, le toucher, les gestes, l'intonation ...

- Entraîner l'expression en utilisant la variété des canaux : verbal, visuel, auditif, kinesthésique ...
- Se valoriser et se réaliser à travers les activités et grâce au groupe,
- Maintenir une bonne posture et se mouvoir,
- Développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et les rencontres,
- Stimuler la mémoire et la concentration, activer les souvenirs,
- Mieux écouter, mieux articuler, mieux entendre,
- Se divertir

Exemples :

- Ecoute musicale
- Dessin

d. Ateliers sensoriels

- Activités de vie quotidiennes et/ou domestiques :
- Réapprendre les gestes d'hygiène,
- Pourvoir aux besoins primaires d'hydratation et d'alimentation,
- Stimuler l'ensemble des 5 sens ainsi que la mémoire et la concentration,
- Maintenir l'intégrité des différents systèmes sensori-moteurs et neuro-musculaires,
- S'occuper en vue de se réaliser : se sentir utile, capable de réaliser quelque chose,
- Entraîner à la manipulation d'objets usuels pouvant être dangereux,

Exemples :

- Activités autour du repas : dressage de table, invitations, débarrassage, vaisselle, préparation des denrées,
- Activités autour du linge : tri du linge, pliage du linge, couture...
- Activités autour de l'hygiène : individuelles comme la toilette évaluative, ou la douche, collectives comme le lavage des mains, l'entretien des locaux (balayage et nettoyage des locaux occupés...).

e. Activités socioculturelles et ludiques

- Diminuer les tensions psychiques grâce à l'activité ludique,
- Lutter contre l'isolement, faciliter les échanges et la communication,
- Favoriser une image positive de soi,
- Se divertir, favoriser la convivialité,
- Développer de nouveaux apprentissages,
- Participer au maintien de la condition physique,

Exemples :

- Jeux musicaux
- Jeux de mots

7. Journée Type

Avec formalisation des temps de transmissions et de déplacements

	JOURNEE TYPE
9H05-9H30	<u>Transmissions</u> avec les intervenants du jour Préparation des activités du jour avec groupe homogène
9H30 - 10H00	<u>Accompagnement des personnes accueillies au PASA</u> Temps d'accueil (café) Présentation des activités du matin Repérage des lieux et de l'éphéméride
10H00 - 10H45	<u>2 activités réalisées</u>
10H45- 11H30	<u>2 activités réalisées</u>
11h30 - 12h00	<u>Activités hygiène</u> Accompagnement aux soins d'hygiène (passage aux WC, changes, lavages des mains) <u>Transmissions</u>
12H00 -13H30	<u>Activités autour du repas</u> Mise en place de la table Affichage du menu ou du repas du jour Repas thérapeutique Débarrassage de la table et petit nettoyage du lieu <u>Accompagnement au retour des personnes accueillies</u>
13H30 - 14H00	Temps de repos
14H00 -14H30	<u>Accompagnement des personnes au PASA</u> Présentation des activités de l'après midi Repérage des lieux et de l'éphéméride
14H30 -15H15	<u>2 activités réalisées</u>
15H15 -16H00	<u>Activités autour du Goûter</u> avec activités de vie quotidienne qui s'y rapportent Echanges sur les temps forts
16H00 -16h30	<u>Activités hygiène</u> Accompagnement aux soins d'hygiène (passage aux WC, changes, lavages des mains) <u>Accompagnement au retour des personnes accueillies</u>
16h30 - 17h	Rangement <u>Transmissions / Evaluation</u>

ANNEXE

RECUEIL DE CONSENTEMENT participation PASA

Le **PASA**, Pôle d'Activités et de Soins Adaptés, est destiné aux résidents hébergés à l'EHPAD Au Savel. Il est animé par du personnel formé à la prise en charge des troubles du comportement dans la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Le résident est sollicité par des activités animées par des professionnels ayant pour objectif le maintien ou la réhabilitation des capacités fonctionnelles, cognitives, sensorielles et du lien social. Les activités qui y sont menées sont en lien avec des objectifs fixés pour chaque résident. Ces activités se déroulent en petits groupes.

La participation des résidents au PASA répond obligatoirement à des critères bien précis.

Critères d'admission au PASA :

- ✓ Être atteint d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée
- ✓ Présenter des troubles psycho-comportementaux légers à modérés
- ✓ Être en capacité de se rendre seul au PASA
- ✓ Avoir reçu un avis favorable du médecin coordonnateur pour sa participation au PASA
- ✓ Consentir à sa participation

Une évaluation régulière de ces critères permet le maintien à la participation au PASA.

Critères de sortie du PASA :

Quand le résident ne remplit plus les critères d'admission dans le PASA :

- ✓ Diminution ou augmentation des troubles psycho-comportementaux
- ✓ Absence de participation aux activités
- ✓ Perte de l'autonomie locomotrice

La décision de sortie du PASA est prise en équipe pluridisciplinaire et annoncée au résident et à la famille/représentant légal ou à la personne de confiance par le médecin coordonnateur.

Je soussigné (e) :..... , Résident

Ou le cas échéant, représenté (e) par Mme ou Mr.....

- Représentant légal
- Autre

- **Déclare avoir été informé (e) des conditions d'admission et de sortie du PASA et m'y conformer.**

- **Accepte** **N'accepte pas** de participer aux activités du PASA.

Fait le :

Signature :